

jst Syntaxe erreur à la Coop'en 2023 ?

Le tiers lieu numérique devrait s'installer dans le bâtiment de la Coop'en 2023, voire 2024. Ce déménagement vers des locaux communaux rénovés est assorti d'une attente de la municipalité : la professionnalisation d'une association qui repose encore sur des dirigeants bénévoles.

Par Noémi PREDAN - 10 déc. 2020 à 19:42 - Temps de lecture : 2 min



Le fab lab de Syntaxe erreur éveille des dizaines de jeunes aux usages du numérique. Mais pour se développer, l'association attend son déménagement avec impatience.

Photo d'archives JSL /Guillaume SEGAUD

Face à la place des Forges à Gueugnon, les anciens bâtiments de la Coop'sont désormais propriété municipale. Ici, la Ville travaille à l'installation d'une médiathèque. Dans une autre aile, un tiers-lieu numérique géré par l'association Syntaxe erreur est envisagé. À quel horizon ? Mercredi soir en assemblée générale, le maire Dominique Lotte s'est montré prudent : un tel déménagement attendrait 2023, voire 2024.

Ce calendrier est relativement lointain. Mais l'élu est persuadé de la pertinence d'un tel projet. D'abord pour une question de visibilité. Aujourd'hui, le tiers-lieu numérique existe déjà, à l'étroit dans les murs de l'ancienne école Jean-Macé. « Si l'on pose la question à la population de Gueugnon, je ne suis pas certain qu'un tiers des habitants sache où se situent vos activités. Vous avez besoin d'un bâtiment qui porte votre nom, avec une grande enseigne. »

Car au travers des actions menées pour rompre la fracture numérique sur le territoire, Syntaxe erreur est en phase de croissance. L'association compte six salariés et trois contrats en service civique. En 2019, le chiffre d'affaires s'élevait à 95 000 €. « Et pour 2020, il devrait atteindre 120 000 à 130 000 €», observe son président Gilles Prost.

« Il faut se professionnaliser ! »

Entre les formations dispensées, l'action de reconditionnement informatique ou le repair café, le volume d'activités dépasse le simple cadre associatif. « Surtout, elle repose essentiellement sur le bénévolat. C'est une vraie richesse, admet Dominique Lotte. Mais il suffirait qu'une ou deux personnes se retirent pour que l'association se retrouve en difficulté. »

D'où la nécessité, aux yeux du maire de la Ville, que Syntaxe erreur se dote d'un directeur. Et, surtout, trouve de nouvelles sources de financement pour porter son développement. « Il faut se professionnaliser ! » Cette structuration devra ainsi accompagner l'installation du tiers lieu numérique, « mai 2023, si vraiment tout se passe bien ». Mais après un exercice perturbé par la crise sanitaire, la prudence reste de mise.